Synthèse des couleurs par le mélange des lumières colorées

Autor(en): **Vidal, Léon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **9 (1897)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-524264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Synthèse des couleurs

par le mélange des lumières colorées.

Nous protestons toujours contre les prétendus inventeurs de principes ou de méthodes qui ne sont pas leurs et sur lesquelles ils battent monnaie tout en se faisant nom, au détriment de ceux à qui sont dues les idées mères ou les inventions.

Déjà nous avons eu l'occasion de dire ce que nous pensions du bruit que fait M. Ives, se disant auteur d'inventions où rien ne lui appartient exclusivement.

Qu'il applique ces faïts d'une valeur scientifique et pratique incontestable, c'est bien son droit, et nous ne saurions trouver à y redire, mais ce que nous n'admettons pas, c'est qu'il s'en aille partout s'écriant : *moi seul et c'est assez !*

C'est beaucoup trop, répondrons-nous.

Nous ne doutons certes pas des connaissances scientifiques et des facultés inventives de M. Ives, mais qu'il s'en tienne à ce qui, rigoureusement, peut être à lui, sans empiéter, au grand ébahissements des ignorants, sur ce qui ne lui appartient pas, sur ce qui, depuis pas mal de temps, est du domaine public.

Tel est le cas en ce qui concerne son chromoscope, dont le principe et un dispositif ont été indiqués, publiés, en 1869 par Cros.

C'est déjà bien assez d'avoir mis en pratique cette si curieuse application de la photographie, sans venir nous dire

qu'il n'y a que le seul chromoscope de M. Ives et que tous les autres qui en ont construit ou en construiront, ne sauraient être que des copistes.

Quand nous lisons les comptes rendus des communications de M. Ives aux diverses sociétés scientifiques et photographiques, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il fasse si bon marché du bien d'autrui pour tout reporter sur sa seule personne.

Il n'a en vérité créé, ni le principe du triage des couleurs, ni la façon de le réaliser, ni le moyen de synthétiser les résultats de ce tirage. Qu'il ait à son actif personnel tel dispositif de détail, qu'il mette son chapeau par devant au lieu de le mettre par derrière, il n'y a pas de quoi crier si fort et provoquer une admiration d'autant moins fondée qu'elle émane, le plus souvent, de personnes peu au courant de l'histoire des inventions et bienveillamment disposées à prendre pour argent comptant tout ce qu'on leur dit, surtout quand c'est avec assurance qu'on leur parle.

Nous tenons, pour notre part, à ne pas laisser s'accréditer des légendes, qui ne pourront avoir d'autre conséquence que de fausser l'historique des progrès photographiques.

Léon Vidal.

(Moniteur.)